



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**État-major des Armées  
État-major de zone de défense de Metz  
Division appui des formations**

Metz, le 24 MAI 2022  
N° 502359 /ARM/EMA/EMZD Metz  
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP  
EP3338-3339

RECUE  
30 MAI 2022  
DUT-DAUH-ESDR

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOUQUE de SÉRIÈGE,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de zone de défense et de sécurité Est,  
commandant de zone terre Nord-est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de la Nièvre.

**OBJET** : Menestreau (58) – deux permis de construire de centrales photovoltaïques.

**RÉFÉRENCE** : courriel du 18 mai 2022.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez à propos de deux permis de construire de centrales photovoltaïques au sol, à Menestreau :

- lieu-dit « Usages du Pelé » ;
- lieu-dit « Chaume du Sauveur ».

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émet aucune objection à ces demandes.

En effet, aucun immeuble militaire ne se trouve dans les périmètres d'implantation et ces derniers n'impactent pas les servitudes d'utilité publique relevant du ministère des Armées.

Toutefois, je me permets de vous signaler, qu'il vous faut également recueillir l'avis de la Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord – division environnement aéronautique – BA 705 – RD 910 – 37076 TOURS cedex 02 mail : [dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr) car il s'agit d'obstacles de moins de 50 mètres.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,  
le colonel (T) Dominique LAMBERT,  
commandant la division appui des formations

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- DDT 58 ;
- ESID Metz.

### COPIES :

- COMBdD Bourges ;
- ESID Rennes ;
- SDRCAM – BA 705 – section environnement aéronautique.
- USID Avord Bourges.